



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/12/2017

Reçu en préfecture le 27/12/2017

Affiché le

ID : 081-218102572-20171222-2017D75-DE

Date de la convocation  
12.12.2017

L'an deux mille dix sept et le dix huit décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents :** Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mrs MARTY, GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAU, GARCIA, Mrs LEFERT CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mmes THUEL, PELLEGRINI

N° 17/75

**Absents :** Mme RAYNAL procuration à Mr LE ROCH  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr FABRE  
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU  
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY  
Mrs PEYRONIE, BARDY.

**Secrétaire :** Mr SOULA.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Joëlle VILLENEUVE

**ACOMPTE DE  
SUBVENTION POUR  
SEJOUR A PARIS**

37 élèves de CM2 de l'école élémentaire Marie Curie vont partir en voyage à Paris du 12 au 16 février 2018.

Afin de pouvoir financer cette activité, il est proposé de verser à la coopérative scolaire de cette école un acompte de 70 % soit 5 670 € sur la subvention qui sera versé sur l'exercice 2018 au titre des sorties scolaires.

*Adopté à l'unanimité*

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser un acompte de 70 % soit 5 670 € sur la subvention qui sera versée en 2018 au titre des sorties scolaires.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 décembre 2017  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

